



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°242

AVRIL 2017

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 AVRIL 2017

Présents : 14

Absents excusés : Karine BERTHO qui donne pouvoir à Emmanuelle GONCALVES
Jacqueline MARTINO qui donne pouvoir à Isabelle SIRLIN
Hervé MICHAUD
Martine PENOT

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 30
Céline BAILLY est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 30 Mars 2017.

B- DELIBERATIONS.

- 1- Choix du cabinet d'architectes pour conduire le projet de la salle des sports.
- 2- Choix de l'architecte pour l'aménagement de l'ancien presbytère.
- 3- Avis du Conseil Municipal sur le PLU de THEHILLAC.
- 4- Récupération des biens « SANS MAÎTRES », proposés par la préfecture, dans le patrimoine communal.

C- INFORMATIONS.

- 1- Changement des représentants du conseil à l'OMS (Office Municipal des Sports).
- 2- Bilan des commissions :
 - Bâtiments communaux avec validation de certains travaux.
 - Médiathèque (bilan annuel).
 - Voirie.
- 3- Mise en place des compteurs LINKY par ENEDIS.
- 4- Position du conseil sur la réouverture du magasin alimentaire, propriété de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.
- 5- Location de la cantine et de l'ALSH.
- 6- Informations sur la Résidence des Tulipes.

D- Questions et Informations diverses.

- 1- Journées citoyennes.
- 2- Message du préfet concernant la grippe aviaire.
- 3- Journées du patrimoine.
- 4- Miroir dans le carrefour de la rue JEANNE D'ARC et Rue du CALVAIRE.
- 5- Rôle des commissions et communication entre elles.
- 6- Entrée de Sébastien CAILLE à la commission Activités culturelles, associatives et sportives.

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 30 Mars 2017.

Accord du conseil 15 voix pour et 1 abstention

B- DELIBERATIONS.

1- Choix du cabinet d'architectes pour conduire le projet de la salle des sports.

M. Le Maire informe les conseillers municipaux que la commune a reçu 11 dossiers de candidature suite à l'appel d'offres pour la mission d'architecte concernant la réhabilitation et l'extension de la salle des sports. Après ouverture des plis, quatre candidats ont été retenus et auditionnés le mercredi 19 avril 2017 en présence de Mme LE BARS du cabinet CAUE. La commission d'appel d'offres s'est réunie à nouveau le mercredi 26 avril 2017 pour retenir un candidat. Elle propose de valider l'offre la mieux disante du cabinet d'architecte MCM de CHATEAUBRIANT pour 8% d'honoraires du coût de la réalisation avec l'OPC comprise.

Accord du conseil à l'unanimité pour autoriser le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et toutes les pièces y afférant.

2- Choix de l'architecte pour l'aménagement de l'ancien presbytère.

Monsieur Le MAIRE rappelle qu'il a été décidé de rénover le presbytère et pour ce faire il faut faire appel à un architecte maître d'œuvre. L'architecte retenu est M. Jildaz GUAIS de SAINT DOLAY pour un montant forfaitaire de 630 € pour 14 heures d'études et de chiffrage et de 7% du montant des travaux (le montant forfaitaire sera déduit).

Accord du conseil à l'unanimité pour autoriser le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et toutes les pièces y afférant.

3- Avis du Conseil Municipal sur le PLU de THEHILLAC.

M. Le Maire présente le PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) qui fixe les objectifs de la commune en matière de développement ainsi que quelques cartes et orientations du PLU de THEHILLAC.

Accord du conseil à l'unanimité.

4- Récupération des biens « SANS MAÎTRES », proposée par la préfecture, dans le patrimoine communal.

M. Le Maire informe les conseillers municipaux qu'une demande a été effectuée à la préfecture pour incorporer la liste des parcelles des biens « SANS MAÎTRES » dont la liste a été affichée en mairie depuis quelques mois, dans le patrimoine communal. Le conseil municipal doit se prononcer sur l'incorporation des parcelles dans le patrimoine communal.

Accord du conseil à l'unanimité.

C- INFORMATIONS.

1- Changement des représentants du conseil à l'OMS (Office Municipal des Sports).

M. Le Maire rappelle que 3 conseillers municipaux représentent la commune au sein de l'OMS (Office Municipal des Sports) et propose de remplacer Claude LEVRAUD après son accord, par Patrick GERAUD. (Les trois conseillers sont I. SIRLIN, N. GURIEC et P. GERAUD)

Accord du conseil à l'unanimité.

2- Bilan des commissions :

- Bâtiments communaux avec validation de certains travaux.

Patrick GERAUD rapporte le bilan de la commission bâtiments du 26/04/2017 et propose de valider les travaux suivants :

- a- Clôture en grillage du cimetière derrière la mairie. Clôture en béton autour des citernes à gaz. Portail et grillage à remplacer au terrain de football de La Longe. Pour ces travaux 2 entreprises ont été consultées et il est proposé de retenir la moins disante, REDON CLOTURE AMENAGEMENT pour la somme de 11 352,14 € TTC.

- b- Suite au problème de vol et afin de réguler la circulation des personnes dans la mairie, il est proposé de mettre un SAS près du secrétariat. Deux entreprises ont été consultées et il est proposé de retenir la moins disante, MENUISERIE PRIEZ pour un montant de 3 163 € TTC.
- c- Afin de permettre le fonctionnement de la porte du SAS avec un interphone, il convient d'installer un système électrique. L'entreprise Michel LE FUR a été consultée et elle propose un devis pour un montant de 1 670,20 € HT. D'autre part afin de se mettre aux normes incendie, des travaux sont nécessaires dans plusieurs bâtiments pour un montant de 678€ HT confiés à la même entreprise soit un total de 2 817,84 € TTC.
- d- Pour la réparation de la porte arrière de la mairie et la pose d'une ferme porte, d'une barre anti-panique ainsi que le changement de la crémone. Patrick GERAUD doit revoir le dossier. L'éclairage de la salle de réunion de la médiathèque doit être revu ainsi que différents travaux de peinture à faire sur les bâtiments communaux.

Accord du conseil à l'unanimité.

- Médiathèques (bilan annuel)

Isabelle SIRLIN fait le bilan annuel de la médiathèque. En 2016 il y a eu 583 adhérents et 11 classes des 2 écoles ont fréquenté la médiathèque. Il y a eu 453 livres, 99 DVD et CD d'achetés pour une somme de 10 657,54 €. Actuellement, 11 166 livres, périodiques, DVD, CD et CDROM sont en fond propre à la médiathèque et 1763 livres, DVD et CD appartiennent à la MDM (Médiathèque Départementale du Morbihan de Vannes).

Les animatrices de la médiathèque proposent de mettre en place un « rendez vous des lecteurs » tous les 2 mois pour un partage de livres, films et musiques ainsi que des « racontines » pour les enfants de 4 à 8 ans.

D'autre part, un projet de faire un petit stand de livres en anglais verra le jour en 2017 ainsi qu'une cabane à livres gratuits. Le tarif de l'abonnement à la médiathèque reste inchangé soit 21 € pour la famille et 12 € en individuel par an. (Rappel de la gratuité pour les étudiants et les demandeurs d'emploi)

Pour le feu d'artifice du jeudi 13 juillet 2017, la commission propose de retenir la société BRETAGNE PYRO pour un montant de 2 200 € TTC.

- Voirie.

Yves BERTHO fait le bilan de la commission voirie qui a eu lieu le 13/04/2017. Une visite des routes communales est prévue le samedi 29/04/2017 afin de choisir les routes à réparer pour le programme voirie 2017.

Il est aussi prévu de remplacer le camion benne et 3 à 4 entreprises vont être consultées. Deux chemins fonciers vont être réparés par l'entreprise LEMEE LTP pour un montant de 8012,66 € HT. Les services techniques vont faire l'entretien des autres chemins dans le courant Mai 2017 ainsi que le balayage de certains carrefours.

La cours de l'ALSH va être rénovée. Une consultation est en cours. Ensuite, une structure de jeu y sera installée.

Les travaux d'aménagement du rond point du Moulin de la Haie vont démarrer vers le 15/05/2017.

Dans la rue des Jacinthes et des Ecoliers certains usagers qui se rendent à l'ALSH roulent trop vite. Afin de réduire la vitesse la commission voirie va mettre en place des ralentisseurs.

3- Mise en place des compteurs LINKY par ENEDIS.

M. Le Maire rappelle aux élus que depuis plusieurs mois, une quinzaine d'administrés demandent au conseil municipal de s'opposer à la mise en place des compteurs LINKY. Or cette compétence a été transférée à Morbihan Energie depuis de nombreuses années.

Madame, Messieurs les parlementaires et le préfet du Morbihan sont unanimes pour faire appliquer la Directive Européenne transposée dans le cadre de l'énergie rendue obligatoire.

En conséquence, le conseil municipal de SAINT DOLAY, dans sa séance du 27/04/2017 confirme qu'il n'a pas à se prononcer sur la mise en place des compteurs « Intelligents LINKY ». La commune de SAINT DOLAY sera desservie en 2018 par le concessionnaire ENEDIS.

4- Position du conseil sur la réouverture du magasin alimentaire, propriété de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

M. Le Maire rappelle que le magasin VIVAL a été acheté par la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE en 2014. Depuis cette date une commerçante s'était installée sur la place de l'église avec une petite surface alimentaire mais elle a fermé quelques mois plus tard. C'est pourquoi le président de la communauté de communes ASB demande au conseil municipal de se prononcer sur l'aménagement et la rénovation de ce commerce multi-services à SAINT DOLAY.

Les élus constatent que l'offre de services sur les produits alimentaires est limitée sur notre commune de 2500 habitants et qui poursuit son développement.

Actuellement la commune révisé son PLU qui date de 2005 et les projets de constructions s'accroissent ainsi que les divisions et ventes de terrains constructibles.

Enfin, pour dynamiser la croissance et accueillir des jeunes sur notre territoire, la commune va engager des travaux sur les équipements sportifs (2018 – 2019).

Avis du conseil pour la rénovation et la réouverture du commerce multi-services : 14 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

5- Location de la cantine et de l'ALSH.

Isabelle SIRLIN informe les élus qu'à partir du 1^{er} septembre 2017, la cantine ne sera plus louée pour des raisons sanitaires et des problèmes de nettoyage.

Emmanuelle GONÇALVES informe aussi les élus que la salle dans l'extension de l'ALSH ne pourra plus être utilisée par certaines associations pour des problèmes de compatibilité avec l'utilisation pour les enfants. Les associations concernées ont été prévenues par Isabelle SIRLIN afin de trouver un autre lieu.

6- Informations sur la Résidence des Tulipes.

Muriel MALNOË informe le conseil municipal que le Domicile Partagé « Résidence des Tulipes » a été ouvert en septembre 2007. Une journée porte-ouverte va donc être organisée cette année pour fêter les 10 ans de fonctionnement. Lors de cette journée, les personnes intéressées pourront visiter le bâtiment. Cette porte-ouverte aura lieu le 30 septembre 2017 de 14h30 à 16h30. Une fresque sera peinte sur le pignon nord du bâtiment pour signaler la résidence. Actuellement ce domicile partagé est occupé par 8 personnes.

D- Questions et Informations diverses.

1- Journées citoyennes.

M. Le Maire remercie les 30 personnes bénévoles qui ont participé à la journée citoyenne du 8/04/2017 au terrain des sports de La longe, les 3 personnes qui ont participé le 25 et 26 Avril 2017 au désherbage du cimetière ainsi que la section UNC/AFN qui rénove actuellement le monument aux morts. D'autres journées seront organisées pour l'entretien du cimetière et je vous invite nombreux à cet effort partagé.

2- Message du préfet concernant la grippe aviaire.

Le préfet du Morbihan demande le renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre « L'INFLUENZA AVIAIRE » dans les basses-cours. Les mesures s'appliquent pour tous les élevages non commerciaux de volailles. Il faut surveiller la santé des animaux et alerter le vétérinaire en cas de mortalité, protéger l'eau et la nourriture des volailles, des oiseaux sauvages, ainsi que la litière neuve, éviter le contact des oiseaux de basse-cour avec ceux des élevages industriels.

Si une mortalité anormale est constatée, conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et les protégeant et contacter votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations. La surveillance de la mortalité des oiseaux sauvages est assurée par l'ONCFS Tél 02 97 47 02 83.

3- Journées du patrimoine.

Isabelle SIRLIN informe les élus que les journées du patrimoine auront lieu le 16 et 17 septembre 2017. Le thème invite cette année à se tourner vers le jeune public et sa sensibilisation au patrimoine.

A SAINT-DOLAY, nous avons pour projet de témoigner de « l'ancien temps » au travers d'une exposition photos afin d'en transmettre la mémoire aux jeunes d'aujourd'hui. Cette exposition aura pour titre : **Roulez Jeunesse !**

Si vous avez ce genre de photos dans vos archives familiales et que vous voulez bien les prêter pour l'exposition, prenez contact avec la médiathèque Tél 02 99 90 29 29

4- Miroir dans le carrefour de la rue JEANNE D'ARC et Rue du CALVAIRE.

Jean Louis BELLIOU demande s'il serait possible de mettre un miroir pour améliorer la visibilité à l'angle des rues Jeanne d'Arc et du Calvaire. La commission voirie va étudier la demande et rechercher l'endroit idéal pour le positionner.

5- Rôle des commissions et communication entre elles.

Nicolas GURIEC demande que le rôle de chaque commission soit mieux défini et que la communication entre celles-ci soit mieux assurée. Pour ce faire chaque élu pourrait être averti par mail, de la date des réunions des différentes commissions afin de pouvoir éventuellement faire remonter des informations ou des questionnements.

6- Entrée de Sébastien CAILLE à la commission Activités culturelles, associatives et sportives.

M. Le Maire fait part d'une demande de Sébastien CAILLE pour devenir membre de la commission Activités culturelles, associatives et sportives L'avis du conseil est sollicité.

Accord du conseil à l'unanimité.

ARRÊTÉ DE RESTRICTION D'EAU

Le département du Morbihan est placé en état d'alerte sécheresse :

- Interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles
- Interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux, publics ou privés entre 8h et 20h.
- Interdiction de nettoyer les façades et toitures sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression.
- Interdiction de lavage de la voirie (chaussée, trottoirs, caniveaux...)
- Interdiction de remplir les piscines familiales à usage privé.

Les mesures de restriction sont prescrites jusqu'au 30 juin 2017.

SANCTIONS : Le non-respect des mesures est puni d'une peine d'amende prévue par le code pénal.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 1 JUIN 2017 A 20 HEURES 30

LA FERME DU MEUNIER DE SAINT DOLAY

Nous avons le plaisir de vous informer que l'entreprise **LA FERME DU MEUNIER** basée à **SAINT DOLAY** a obtenu **5 distinctions** lors du concours des Trophées de la Gastronomie Bretonne " saveurs du Printemps" qui s'est déroulé à Pluvigner (56) le 16 avril 2017.

- Une "**médaille AR SAOUR DE BRONZE**" pour son fromage frais salé
- Une "**médaille AR SAOUR D'ARGENT**" pour son fromage frais de chèvre salé et poivré
- Une "**médaille AR SAOUR D'ARGENT**" pour son fromage frais de chèvre salé aux herbes
- Une "**médaille AR SAOUR D'OR**" pour son fromage à pâte molle et à croûte fleurie
- Une "**médaille AR SAOUR D'OR**" pour fromage cendré

* AR SAOUR : la saveur en breton.

La Municipalité présente toutes ses félicitations à Madame Charline PONT pour ces 5 distinctions.

KARATE : Tournoi de Karaté samedi 13 et dimanche 14 mai 2017

BASKET : Finale départementale jeunes de basket à Rieux samedi 13 mai 2017

Loisirs Danse : Gala vendredi 9 juin 2017

L'Association CLAIOMH SOLAIS HARLEY DAVIDSON organise un rassemblement motos à Rieux les 27 et 28 mai 2017 lors du week-end de l'Ascension

COMITÉ DES FÊTES DE BURIN :

Show Nautique le dimanche 4 Juin 2017 à l'étang de KERNEVY

Programme : à partir de 14 heures manches d'aéroglisteurs ; manches de motoneiges sur l'eau ; exposition de motos anciennes et animation avec le groupe Samba Baladi.
 En soirée, Bal Populaire et spectacle pyrotechnique.
 Sur le terrain vente de galettes, pain de ménage, buvette etc
 Entrée payante : 3 € pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans.

PROCHAINES ANIMATIONS À LA MÉDI@THÈQUE SAINT-DOLAY

<p>-----Nouveau!</p> <p>LE RENDEZ-VOUS DES LECTEURS</p> <p>-----</p> <p>Un moment simple et convivial pour partager vos coups de cœur du moment : lectures, films, musique ...</p> <p>RDV n°1 vendredi 28 avril à 18h15 RDV n°2 vendredi 23 juin à 18h15 Bienvenue à toutes et à tous !</p>	<p>MAI & JUIN 2017</p>
<p><i>Racontine</i> + petit atelier samedi 10 juin à 10h30 pour les enfants de 3 à 7 ans</p>	<p>02 99 90 29 29</p> <p>mediatheque@saintdolay.fr</p>
	<p><i>CONTES DU CIEL</i> Samedi 13 mai à 10h30 Spectacle Marionnettes & Ombres pour les enfants de 2 à 7 ans.</p> <p>Durée 30 mn. Entrée gratuite. Réservation recommandée.</p>

SORTIE BOTANIQUE AVEC UN ÂNE

MERCREDI 14 JUIN A 14H30

La médiathèque et « Des Marais et Des Ânes » vous proposent une balade botanique : découverte des plantes comestibles pour l'âne.
 Départ à 14h30 devant la médiathèque.
 Rendez-vous en septembre avec les participants pour la création d'un herbier.

Concours des maisons fleuries (à remettre en mairie avant le 15 juin 2016 avec un R.I.B.)

NOM :	
PRENOM :	
ADRESSE :	
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
souhaite être membre du jury (pour les communes extérieures)	
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
participera au concours des maisons fleuries	